



Paris, le 24 juillet 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sécheresse : FNSEA et JA demandent des décisions urgentes et de bon sens

Toutes les productions, animales et végétales, sont affectées par la sécheresse et la canicule Qui accablent l'ensemble du territoire

JA et FNSEA sont à pied-d'œuvre pour coordonner des opérations de solidarité afin de permettre aux agriculteurs de poursuivre leur activité dans les meilleures conditions. Pour que le coût de la nourriture à la charge des éleveurs reste accessible, nos organisations syndicales facilitent la mise en relation des offreurs et des demandeurs. Fournir du fourrage à ceux qui en ont besoin et ne pas encourager les spéculations sont nos leitmotivs. Le succès de ces opérations repose sur des efforts collectifs et chacun doit y prendre sa part. Pourtant, en moyenne, les frais de transport représentent la moitié du prix final payé par l'éleveur.

C'est la raison pour laquelle, comme cela a été organisé en 2011, nous demandons urgemment la constitution d'une cellule de coordination réunissant la profession agricole et les transporteurs sous l'égide des ministères de l'Agriculture, de l'Intérieur et des Transports. Tous les moyens doivent être mis en œuvre pour faciliter ces transports et en réduire les coûts.

Dans ces conditions, il est donc indispensable que les transports de fourrage soient exonérés des frais de péage ; que les dérogations aux règles de transport soient exceptionnellement élargies afin de faciliter les échanges de fourrage, que la mise en relation avec les transporteurs soit facilitée.

A situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles !

L'application de la réglementation doit elle aussi pouvoir être infléchie, notamment concernant les règles de gestion des surfaces d'intérêt écologique (SIE) imposées par la PAC : Comment expliquer que les jachères de son voisin céréalier ne puissent être mises à disposition pour l'alimentation de ses animaux alors que le manque de fourrages est criant ? Comment expliquer que l'on impose des semis de cultures dérobées alors même qu'elles n'ont aucune chance de lever ?

Nous demandons des dérogations immédiates et totales sur ces règles. Les « semis administratifs » sont inacceptables car ils constituent non seulement des dépenses inutiles mais aussi une aberration environnementale avec le risque de départs de feux et le gâchis de carburant ! Toutes ces dérogations peuvent s'inscrire dans le cas de force majeure et sont donc permises par les règles communautaires sur décision des Etats-Membres.

A de multiples reprises, le ministre Didier Guillaume, a affirmé la nécessité d'aider les agriculteurs à « passer ce cap difficile ». Il est urgent et indispensable d'inclure ces mesures au plan de mobilisation générale qu'il compte mettre en œuvre dans les meilleurs délais. FNSEA et JA rappellent qu'il n'y a pas de coût pour l'Etat, c'est juste du bon sens !

Contacts presse :

JA : Claire Cannesson : 06 59 98 56 90 Claire Cannesson - ccannesson@jeunes-agriculteurs.fr

FNSEA : Christine Claudon : 07 60 47 44 52 - christine.claudon@reseaufnsea.fr